LE SITE EAFI-GESTION.COM

Category: Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Nous avons ouvert plusieurs recherches sur des sites proposant d'investir dans les ehpads. Nous avons constaté que le mécanisme est le même pour les arnaques aux parkings. Nous conseillons la plus grande prudence au vu du résultat de nos investigations. Nous avons ouvert une page qui centralise nos recherches sur ce produit http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/investir-dans-des-ehpads-mefiance/

Le site internet :

Le site a été créé le 11/03/2021. Nous publions le whois :

https://whois.domaintools.com/eafi-gestion.com

Nos recherches :

Le site n'est pas accessible à la date de nos recherches. Nous avons toutefois pu obtenir des informations que nous vous communiquons ci-dessous.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 01 70 61 32 26
Le numéro 01 70 61 32 66

Ces deux numéro s'inscrivent dans une série intéressante :

alt-cpm.com	01 70 61 32 17
eafi-gestion.com	01 70 31 62 26
eafi-gestion.com	01 70 61 32 66
verticoin.com	01 70 61 32 80

Le numéro 01 70 61 31 53

Ce numéro s'inscrit dans une série intéressante :

gfoltd.com	01 70 61 31 45
eafi-gestion.com	01 70 61 31 53
amgepatrimoine.com	01 70 61 31 64
europe-pimco.fr	01 70 61 31 80

Il a fait l'objet d'un signalement :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/357958

Les informations juridiques :

Il a été usurpé le nom d'une vraie société pour vendre ce produit. Le site est sur la liste noire de l'AMF depuis le 06/05/2021.

Les règlements :

Le site utilise :

La société POLYKO GMBH
La société slovaque FTI AGENCY EVENTS SRO

La société est connue. Elle est utilisée notamment par un site connu de l'ADC France

cave-aminvest.com

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2573 0100 000 4416 522

Le produit :

Le site propose aussi d'investir dans les ehpads. Ce produit est revenu à la mode tout comme l'arnaque aux places de parkings ! Nous publions le texte d'un mail envoyé à une potentielle cliente :

"Investissements en valeur refuges :

Face à la crise du Covid-19, les perspectives des investissements n'offrent pas toute la même visibilité. Certains secteurs sont plus touchés que d'autres. Investir en EHPAD, c'est bénéficier d'un rendement élevé,securise, et stable, entre 4 et 9 % net.
Un rendement attractif : Investir en EHPAD, c'est aussi bénéficier d'un rendement élevé,securise, et stable, entre 4 et 9 % net, sans frais de gestion. En effet, le particulier investisseur échappe à toute contrainte de gestion, qui est prise en charge par le gestionnaire.
La Fiscalité : La fiscalité étant déjà prise a la source, les investisseurs ne la payent pas une seconde fois.
Pas de vacances locatives. Autre avantage fondamental : les loyers vous seront versés net d'impôts, que la chambre soit ou non occupée, car le contrat de location est signé entre le gestionnaire et l'investisseur. Ce dernier n'a ainsi aucun lien contractuel avec l'occupant de la chambre. Donc aucun risque de vacances locatives comme dans un investissement traditionnel. Une étude de l'INSEE parue en 2019 révèle un fait surprenant : en 2050, l'Europe devrait compter 50 millions de personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie, contre 12,5 millions en 2015."
Au vu de ces promesses mirifiques, un seul conseil : FUYEZ !
Cette page sera enrichie avec les nouvelles informations que nous recevrons.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://www.adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez aussi agir contre les escrocs. Vous trouverez avec le lien ci-dessous des stratégies selon que vous êtes en contact sans avoir versé de fonds ou que vous avez perdu des fonds. Ce travail est important. Il nous permet d'obtenir des informations sur les moyens mis en œuvre et de mieux identifier les réseaux agissant dans l'ombre.

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://www.helloasso.com/associations/adc-lorraine/adhesions/re-adhesion-simple

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://www.adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.